

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : Titulaire du diplôme de PSC

Accessibilité : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre équipe

Renseignements pratiques

Durée : 4 heures en présentiel

Participants : individuel ou en groupe (7 à 10 stagiaires)

Tarif (documentation incluse) : 30 € par personne ou 300 € pour un groupe

Actualisation conseillée : Tous les 36 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique, mannequins d'entraînement (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur secourisme à jour de sa formation continue

Modalités d'évaluation

Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique et de mise en situation.

Attestation : Attestation de Formation Continue PSC

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Dans nos locaux : aux dates programmées sur notre site internet

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 attestation de fin de formation
- 1 attestation de Formation Continue PSC

Renseignements

Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de la Mayenne
rue de l'Eglanière, 53940 Saint Berthevin

Tel : 02.43.59.25.38

E-mail : secourisme@udsp53.fr

N° agrément FNSPF : PSC1-1101P75
SIRET : 404 161 705 00037 - Code APE : 8899 B
Organisme de formation enregistré auprès de la
Préfecture de la Mayenne sous le numéro
2022-123-01-DSC

Objectifs

La formation continue **PSC** a pour objectif de vous faire acquérir les compétences nécessaires pour faire face avec efficacité, à une situation de détresse vitale, dont le but est de stabiliser l'état de la victime avant l'arrivée des secours.

Déroulé pédagogique

Programme adapté conformément à la circulaire relative au programme de formation continue du Ministère de l'intérieur éditée chaque année

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Apprécier la libération des voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

L'ARRET CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

L'OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes complète ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure ou d'une plaie afin d'adopter la conduite adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Inscriptions

Inscriptions : en ligne sur
www.udsp53.fr



Taux d'obtention

Taux de réussites, chiffres 2025 :
100 %

Taux de satisfaction :



4,79/5

Retrouvez notre actualité sur www.udsp53.fr

Suivez-nous @udsp53

